



Robert Asselin, chef de la direction de U15 Canada
Présentation au
Comité permanent de la science et de la recherche
Le 27 octobre 2025

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Le problème du Canada n'est pas un manque d'idées ni d'excellence scientifique. C'est l'absence de mécanismes capables de transformer notre puissance en recherche en innovation soutenue et en croissance industrielle durable. La question que vous examinez — comment stimuler l'investissement privé en R-D — touche au cœur même de notre déficit de productivité.

Nos grandes universités de recherche figurent parmi les meilleures au monde. Elles produisent des découvertes de calibre international et forment la prochaine génération de scientifiques, d'ingénieurs et d'entrepreneurs. Trop souvent pourtant, ces découvertes trouvent leur application ailleurs, faute d'une stratégie nationale cohérente reliant la découverte à la mise en marché.

Quelques faits pour situer le débat :

Le Canada consacre seulement 1,81 % de son PIB à la R-D, bien en deçà de la moyenne de l'OCDE à 2,7 %. L'intensité de la R-D des entreprises s'établit à 1,1 % du PIB, la deuxième plus faible du G7. Par contraste, le secteur de l'enseignement supérieur représente plus du tiers de la R-D effectuée au pays — soit le double de la moyenne de l'OCDE — et la majorité de ces investissements proviennent des universités elles-mêmes. Autrement dit, notre économie de l'innovation repose de manière disproportionnée sur nos universités de recherche, sans base industrielle capable d'absorber et de faire croître leurs résultats.

Ce déséquilibre se reflète dans le comportement des entreprises. Entre 2014 et 2022, le nombre de firmes menant des activités de R-D interne a reculé de 4 %, notamment dans des secteurs clés comme la fabrication, l'agriculture et l'énergie. Aujourd'hui, à peine 0,4 % des entreprises canadiennes — celles comptant plus de 500 employés — réalisent la moitié de la R-D privée, tandis que les petites entreprises, qui composent 86 % de notre économie, n'en effectuent qu'environ 10 %.

Dans le même temps, les sociétés sous contrôle étranger réalisent désormais 37 % de la R-D des entreprises au Canada, investissant en moyenne neuf fois plus par entreprise que leurs

homologues canadiennes. Cette dépendance croissante à l'égard de l'investissement étranger souligne l'urgence de bâtir notre propre capacité d'innovation nationale.

Entre 2020 et 2022, près d'une entreprise canadienne sur cinq a collaboré avec un établissement postsecondaire. Les universités du U15 réalisent à elles seules les trois quarts de la recherche commanditée par l'industrie au pays, soit environ 880 millions de dollars par an, en partenariat avec des milliers d'entreprises.

La politique scientifique est une politique industrielle. Au XXI^e siècle, la puissance économique d'un pays dépendra de sa capacité à innover, à adopter et à déployer rapidement de nouvelles technologies. Cela exige une architecture cohérente — un continuum allant de la découverte à l'application industrielle.

Que faire ?

Premièrement, le Canada doit se doter d'un Fonds pour les technologies souveraines, un instrument ciblé et orienté vers des missions précises, afin d'investir stratégiquement la R-D publique dans les domaines essentiels à notre sécurité économique et nationale. Des pays comme les États-Unis, l'Allemagne, le Japon et la Corée ont démontré qu'un tel alignement entre la recherche et les missions industrielles peut produire des résultats transformateurs.

Deuxièmement, il faut miser sur le talent. L'innovation commence avec les gens. Le Canada se classe 25^e parmi les pays de l'OCDE pour la proportion d'adultes titulaires d'un diplôme d'études supérieures. Nous ne pouvons pas prétendre au leadership scientifique et technologique si nous ne sommes pas capables d'attirer et de retenir les meilleurs chercheurs. Exempter les étudiants des cycles supérieurs du plafond de permis d'études et accélérer le traitement des visas enverraient un signal fort : le Canada demeure ouvert aux talents du monde entier.

Troisièmement, il faut mettre en place une architecture moderne de la science et de la technologie qui relie l'excellence de la recherche aux objectifs nationaux. L'innovation en matière de défense en offre un exemple éloquent. Alors que le Canada reconstruit sa base industrielle de défense, nous avons une occasion unique d'instaurer un nouveau modèle de recherche orientée par des missions — reliant universités, industrie et gouvernement dans des domaines tels que la cybersécurité, l'intelligence artificielle et les matériaux avancés. Des initiatives comme BOREALIS, qui mobiliseraient la capacité de recherche universitaire pour renforcer l'écosystème canadien de défense et de sécurité, illustrent bien ce que pourrait être cette approche. Avec la bonne architecture, nous pourrions transformer notre excellence scientifique en avantage stratégique.

En résumé, nous devons passer d'un ensemble fragmenté de 172 programmes fédéraux d'innovation à une stratégie plus cohérente, fondée sur la collaboration, l'échelle et les résultats.

En conclusion, permettez-moi d'être clair : nos universités sont prêtes à être des partenaires de plein exercice dans cet effort national. Nous constituons la fondation, non l'aboutissement, de l'innovation. Chaque année, nous collaborons avec des milliers d'entreprises, lançons des centaines de jeunes pousses et formons les talents hautement qualifiés qui alimentent l'innovation dans tous les secteurs.

Mais pour combler le fossé entre la découverte et le déploiement, le Canada doit désormais faire correspondre la force de sa recherche à une ambition industrielle renouvelée et à un écosystème d'innovation à la hauteur de ses aspirations.

Je vous remercie.